

**Territorial governance and state
representatives in the long 19th century.
Circulation of knowledge, models and men**

**Administration territoriale et représentants de
l'État au XIX^e siècle. Penser les circulations
des savoirs, des modèles et des hommes**

EUROPE

A historical map of Europe with a grid of latitude and longitude lines. The word 'EUROPE' is written in a decorative font in the upper left. The map shows various countries and regions outlined in different colors: red, blue, green, and yellow. The word 'AFRIQUE' is visible at the bottom of the map.

**Colloquium/colloque - 7 & 8 Dec. 2017
Open Universiteit (Studiecentrum Brussel)**

Territorial governance and state representatives in the long 19th century Circulation of knowledge, models and men

Throughout Europe, the 19th century saw the growth and modernisation of many levels of administration. The state-building process frequently led to the introduction or consolidation of sub-national/territorial, representatives of the state, such as governors and prefects. Long, historical research into territorial administration and state representatives was nationally-orientated and disregarded the cultural dimension. Thus, European territorial administration and state officials are scarcely explored from a historical-comparative or cross-cultural viewpoint. Recently, instigated by Pierre Karila-Cohen (Rennes 2/Institut Universitaire de France), an international group of researchers, inspired by developments in various disciplines, has taken up the challenge of filling this historiographical gap. Colloquiums were held in 2015 and 2016, in Rennes. The objective of this 3th colloquium, to be held at the Open Universiteit, is to further the understanding of territorial officials and administration from a transnational point-of-view.

Within the humanities, the past decades have seen the development of transnational approaches to problematize the nation-state as a unit of analysis. The notion of 'circulation' has taken root to examine travelling concepts on good (public) governance, and the intermediaries that transgressed national borders, thus facilitating the exchange of ideas. Drawing on these strands in research, this colloquium proposes to analyse territorial governance and state representatives through the prism of 'circulation' of knowledge and practices. A striking paradox in the history of state-building is that nation-states frequently were shaped using foreign examples. Even though states underscored the national character of their institutions, reforms actually emerged from transnational communication. And not only ideas and models migrated, also officials themselves travelled Europe and its Empires.

Administration territoriale et représentants de l'État au XIX^e siècle Penser les circulations des savoirs, des modèles et des hommes

Dans l'Europe entière, le XIX^e siècle a constitué un moment de croissance et de modernisation de nombreux niveaux d'administration. Le processus de construction de l'État a notamment conduit à inventer ou à renforcer les hauts représentants que sont les préfets ou les gouverneurs dans des circonscriptions de tailles diverses afin d'assurer la présence du centre politique sur l'ensemble du territoire. Depuis 2015, sous l'impulsion de Pierre Karila-Cohen (Rennes 2, Tempora, et IUF), un groupe international de chercheurs tente de décloisonner les historiographies nationales portant sur ces figures de l'État présentes dans toute l'Europe sous différents titres et de mener une histoire comparée à l'échelle continentale de cet échelon d'administration. Deux rencontres ont déjà eu lieu à Rennes en 2015 et 2016.

Cette troisième rencontre portera sur les circulations à l'échelle européenne des savoirs et des modèles d'administration provinciale ou départementale ainsi que sur celles des hommes qui ont servi l'État à ce niveau d'administration et ont pu utiliser leur(s) expérience(s) ailleurs au sein d'un même empire, voire d'un empire ou d'une nation à l'autre. Les expériences acquises en terrain colonial sur d'autres continents et réutilisées sur le sol européen font à cet égard pleinement partie de l'horizon de ce colloque. Il s'agit donc ici d'aborder l'histoire de l'administration territoriale en Europe en utilisant des problématiques de l'histoire transnationale telle qu'elle se développe depuis plusieurs années. Un paradoxe frappant du processus de construction et de consolidation des États-nations tient en effet au fait que celles-ci ont souvent été fondées sur l'imitation d'exemples étrangers. Les réformes de l'État procèdent bien souvent d'une attention à des modes d'organisation observés dans d'autres pays, bientôt transfigurés en « modèles », qui, souvent, sont assez éloignés des réalités que l'on prétend observer. Il n'empêche que ces circulations contribuent de manière récurrente aux évolutions des États européens, notamment – ou même – à l'heure de l'État-nation.

WEDNESDAY EVENING/MERCREDI SOIR, 6 DEC. 2017

19h00 > Dinner/Dîner, Restaurant *Le Quartier Latin*

THURSDAY/JEUDI, 7 DEC. 2017

9h30 > Welcome/accueil

9h45 > Pierre Karila-Cohen & Martijn van der Burg
General introduction/Introduction générale.

Session 1 – Circulation of models/Circulation des modèles

Discussant/discutant : Matthijs Lok (University of Amsterdam)

10h00 > Andrei Florin Sora (Université de Bucarest)
Au-delà des apparences. La « circulation » de l'institution préfectorale française dans les Pays Roumains/Roumanie au cours d'un long XIX^e siècle

10h45 > Michał Gałędek (University of Gdansk),
Concepts for rebuilding the Napoleonic model of local administration of Poland in the years 1814-1816

11h30 > Alexandre Dupont (Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence),
Gérer une frontière : conflits, échanges et circulations. Le cas franco-espagnol dans les années 1870

12h15 > Discussion

13h00 > Lunch/Déjeuner

Session 2 – Networks of Empire/Réseaux de l'empire

Discussant/discutant : Nico Randerad (Maastricht University)

14h30 > Caroline Drieënhuizen (Open Universiteit)
Beyond the nation-state: the Dutch ruling elite in the imperial space

15h15 > Benedikt Tondera (Universität Bamberg)
Conflicting loyalties? Konstantin Konstantinovich Miller and his struggle to form a coherent „imperial biography“

16h00 > Abdulhamit Kırmızı (Istanbul Şehir University)
Proportional Representation in the Ottoman Provincial Administration

16h45 > Discussion

19h00 > Dinner/Dîner

Session 3 - Circulation of practices/Circulation des pratiques

Discussant/discutant : **Matthijs Lok** (University of Amsterdam)

9h45 > Ligia Livadă-Cadeschi (Université de Bucarest/Institut d'études sud-est européennes)
Les attributions sanitaires des administrations départementales et locales roumaines de 1874 à 1910. Modèles européens et réalités autochtones

10h30 > Antoine Renglet (Université de Lille 3 & Université catholique de Louvain)
La police française ne doit pas se faire à l'allemande ». Le rôle des préfets dans l'organisation et le fonctionnement des polices urbaines dans les départements belges et rhénans (1800-1814)

11h15 > Brecht Deseure (Universität Passau & Vrije Universiteit Brussel)
Prefects as transnational mediators. Local identity and artistic policy in Antwerp and Brussels (1799-1814)

12h00 > Discussion

12h45 > Lunch/Déjeuner

Session 4 – Circulating Napoleonic prefects/Circulation de préfets napoléoniens

Discussants/discutants : **Anna Klimaszewska** (University of Gdansk)

13h15 > Aurélien Lignereux (Institut d'études politiques de Grenoble)
Un capital impérial. Le retour des fonctionnaires napoléoniens expatriés dans la France des traités de Paris

14h30 > Martijn van der Burg (Open Universiteit)
The circulation of napoleonic (sub)prefects: a tool of conquest? The Dutch and North-German departments of the Napoleonic Empire, c.1810-1815

15h15 > Valentina Dal Cin (Université de Vérone & Istituto italiano per gli Studi Storici)
Poser sa candidature à l'époque napoléonienne : de la supplique au nouveau modèle de Curriculum Vitae

16h00 > Discussion

16h30 > Pause

Conclusions & discussion

16h30 > Nico Randeraad (Maastricht University)
Concluding remarks

17h00 > Discussion

Session 1 – Circulation of models/Circulation des modèles**Andrei Florin Sora**

Maître de conférences en histoire (Université de Bucarest)

Au-delà des apparences. La « circulation » de l'institution préfectorale française dans les Pays Roumains/Roumanie au cours d'un long XIX^e siècle

Dans les Pays Roumains, on retrouve des agents du pouvoir central au niveau territorial à partir des années 1740, mais ces fonctions ont été mieux réglementées après 1831-1832. La loi d'avril 1864, visant la création des conseils départementaux, est considérée comme l'acte de naissance de la fonction de préfet roumain. Dans cette loi, on précisait que le préfet avait un double rôle d'agent du pouvoir central et de chef de l'administration départementale et on stipulait les rapports entre le préfet et le conseil départemental. L'administration locale roumaine moderne, cristallisée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, a été le résultat de la combinaison entre l'administration française, comme modèle principal, et son homologue belge, qui, peu de temps après, s'est estompé au profit du premier. C'est le préfet français qui a servi finalement de modèle pour le cas roumain : il semble avoir mieux répondu à la volonté des hommes politiques roumains de bâtir un État unifié et fort. Cet emprunt institutionnel a été graduel et fondé sur une tradition préalable. Même si des recherches antérieures se sont penchées également sur l'influence du modèle français dans la constitution de l'institution préfectorale roumaine, le sujet reste encore ouvert, notamment en ce qui concerne l'approche comparative sur la longue durée et la nature de ce « transfert ». Notre recherche tentera d'observer le début de ce processus, de délimiter les étapes et d'étudier les raisons qui ont conduit à l'édification de l'institution préfectorale roumaine « à la française », en répondant en même temps à quelques questions : à partir de quand peut-on parler de la « réception » de l'institution préfectorale française dans les Pays Roumains et qui ont été les agents de cette diffusion ? La fonction préfectorale roumaine est-elle le résultat d'une « imitation », d'une « réception », d'une « greffe juridique » ou encore d'un processus dont la nature reste à définir ?

**Michał Gałędek**

Assitant professor of legal history (University of Gdansk)

Concepts for rebuilding the Napoleonic model of local administration of Poland in the years 1814-1816

The purpose of the work is to document the thesis that the Polish political tradition did manage to develop a certain output of native solutions from the 18th century, although they never took root owing to their short time in place, and that they could have been restituted in the Kingdom of Poland given the favourable circumstances. Nevertheless, the Polish elites, despite encouragement from tsar Alexander, ultimately decided to reject the concept of using these models, and in fact, albeit under a thick disguise, instead chose to continue the experiment with the administrative system shaped according to Napoleonic models. Therefore, my intention is to show that the heretofore existing institutions established in the Duchy of Warsaw continued to exist, merely clad in new clothes that referred to the Polish administrative tradition.

On 22 July 1807 Napoleon brought to life the Duchy of Warsaw, by way of octroying its constitution. The Polish authorities were obliged to implement a local administration, reflecting the French model. The manner of organization of the administration in the Duchy of Warsaw received criticism from the landed gentry. The criticism focused on the problem of alleged over-expansion of the bureaucratic structures, incompatible with the degree of country's development and national traditions. Within this context, the hostility toward the new administrative solutions

was mutually correlated with the reluctance to adopt French solutions, as foreign and imposed. The majority of the purported defects of the local administration had a common denominator. They stemmed from the distrust toward the centralised system of government, which fortified its strength in the provinces. Officials were perceived as the new, emerging social class that threatened the landed gentry.

The fall of Napoleon and the occupation of the Polish territories by the Russian army led to a political reconfiguration. The victorious tsar Alexander I decided to maintain the Polish statehood and to change its system, and thus the Duchy of Warsaw was to become the Kingdom of Poland, with a new, liberal constitution. Alexander I gave the Polish political elites considerable freedom. He promised that in the implementation of the new system, he would take advantage of their proposals. By virtue of the ukase dated 19 May 1814, the tsar established the Civil Reform Committee, whose main task was to work out a concrete concept for rebuilding the system of local administration.

The spectrum of drafts written in the period of operation of the Civil Reform Committee in the years 1814-1815 and the subsequently adopted final solutions of the Organization of Administrative Authorities of 3 February 1816, which shaped the system of local administration in the Kingdom of Poland until 1837, constitute a research material reflecting the attitude of the contemporary Polish elites toward the issue of emerging bureaucracy in the Polish province of the era. On the one hand, they attest to the degree of foreign transplants. On the other, they indicate the desire to return to own political tradition.



Alexandre Dupont

Enseignant-chercheur (Université de Strasbourg)

Gérer une frontière : conflits, échanges et circulations. Le cas franco-espagnol dans les années 1870

Cette communication se propose d'examiner les circulations, et les non-circulations, transnationales de modèles d'administration territoriale dans cet espace politique particulier qu'est la frontière entre la France et l'Espagne. En effet, la frontière met en contact de facto ces différents modèles d'administration et les fait donc se rencontrer par définition. Pour autant, la frontière pyrénéenne est encore, au XIX^e siècle, un espace où l'on ne saurait parler de modèle d'administration territoriale, étant entendu que le contrôle des États espagnol et français y est encore balbutiant. Le choix des années 1870 permet d'examiner les problématiques développées ci-après dans un double contexte qui met en tension l'administration territoriale de cette frontière : d'une part, il s'agit d'un moment de transformation politico-administrative dans les deux pays ; d'autre part, l'irruption de la guerre carliste, un conflit civil qui se déroule en bonne partie près de la frontière, fragilise encore plus le contrôle des États sur cette zone de confins.

On peut alors dégager deux lignes problématiques qui guideront le propos. La première consiste à repenser l'administration territoriale à partir d'un cas où elle est contestable et contestée, dans une zone de confins entre deux États. En d'autres termes, la frontière franco-espagnole remet en cause l'idée d'un contrôle effectif des États sur leur territoire au XIX^e siècle. En l'occurrence, la chronologie de la construction étatique est remise en cause dans la mesure où l'observation de la frontière dans les années 1870 révèle un contrôle plus que limité des autorités sur le territoire, au bénéfice des populations locales qui ont un usage traditionnel de la frontière comme espace traversé, qu'elles s'efforcent de préserver en minant l'administration territoriale : on aurait là une forme alternative de contrôle du territoire fondée sur des collaborations transfrontalières qui font pièce à l'administration territoriale telle qu'elle est portée par les États. En outre, ces conflits d'appropriation du territoire révèlent la conflictualité des rapports entre États dans la gestion de la frontière. L'incapacité des deux États à faire respecter le contrôle de la frontière comme ligne séparatrice et l'inviolabilité de leur territoire génère des conflits entre fonctionnaires des deux pays à l'échelon local, qui sont le produit direct de l'incapacité des États à assumer les missions qui sont au cœur même de leur existence comme « État moderne », à savoir contrôler le territoire et les populations. Ces

conflits locaux contaminent les relations diplomatiques entre États et invitent à relire la construction administrative au XIX^e siècle comme le produit d'une histoire par en bas.

Cette perspective permet aussi de nuancer le tableau qu'une simple observation des rapports diplomatiques officiels entre France et Espagne laisserait apparaître concernant les années 1870. Ces rapports, empoisonnés par les querelles concernant le contrôle de la frontière et la répression du carlisme, ne laissent voir aucune forme d'échanges ou de circulations en matière d'administration territoriale. Ce constat change lorsque l'on repasse de l'échelon macro à l'échelon micro, qui fait voir une situation beaucoup plus contrastée, dans laquelle des collaborations, des échanges et des transferts de savoir-faire se produisent en parallèle des conflits. Dès lors, on a là une cogestion d'un problème transfrontalier par le local. Mais il y a plus : les années 1870, du fait des contextes nationaux et du contexte local de la frontière, marqué par la guerre civile, sont des années d'apprentissage administratif du contrôle territorial pour les fonctionnaires locaux de part et d'autre de la frontière. Confrontés à une série de problèmes concrets posés par la guerre, les fonctionnaires trouvent peu à peu des solutions et des dispositifs qui se caractérisent d'une part par leur construction contingente, locale et située, et d'autre part par le caractère transnational de leur émergence même. Dans plusieurs cas, on se trouve face à une co-construction de ces solutions, qui remet en cause l'idée même de circulations et de transferts au profit d'une construction collaborative transnationale de l'administration territoriale.



Matthijs Lok

Assistant professor of modern European history (University of Amsterdam)
Discussant/discutant

Session 2 – Networks of Empire/Réseaux de l'empire



Caroline Drieënhuizen

Assistant professor of cultural history (Open Universiteit)
Beyond the nation-state: the Dutch ruling elite in the imperial space

In 1813 the independent Kingdom of the Netherlands was formed. In Asia, the new state would obtain its own colony: the Dutch East Indies (nowadays Indonesia). For decades, the histories of these two territories have mainly been treated separately. However, since the rise of the postcolonial studies, historians like Cooper and Stoler (1997) criticize the conception of nations with fully autonomous histories: they place emphasis on linkages and connections and argue that nations cannot be understood outside of empire. As Cooper argues, European nation states were made from their colonies. (Cooper: 2005) I would like to go one step further and agree with historians Potter and Saha (2015) that colonies were connected with other European and not-European colonies and states as well.

Nation-state formation processes were thus not isolated ones, but took place in an interdependent framework of colony, other European colonies and the nation state. Because of the historiographical focus on the nation-state this has, however, been overlooked for a long time.

The careers and identities of various state-representatives reflect this interconnected space. When concentrating on their social and political relationships we can discern how these were reinforced and reshaped by these transnational networks. This paper traces the networks and relationships of the ruling elite in order to gain a better insight into the (inextricably intertwined) social-political workings of the Dutch nation-state and its colonies until the 1870s.

As this paper will show, a career in this European imperial space was common and not just something for 'misfits': it was a career strategy and gave men the opportunity to rise in

social status. Their wives' family played an important, though much neglected, role in this. I will illustrate this by the cases of Governor-general J.C. Baud (r.1833-1836) and Governor-general James Loudon (r.1872-1874), using an intersectionality framework in which concepts of 'race', 'class' and 'gender' are important.



Benedikt Tondera

Post-doc researcher (University of Bamberg)

Conflicting loyalties? Konstantin Konstantinovich Miller and his struggle to form a coherent „imperial biography“

Konstantin Konstantinovich Miller (1836-1911) had a somewhat typical career for a high official in late imperial Russia. After a career in the army and fighting against the January Uprising in the Western borderlands of the Empire in 1863/64, Miller exchanged his uniform for a suit and took up various positions in the civil administration of Vistula Land before finally becoming Vice Governor of Kielce (1885-1887), Governor of Płock (1887-1890) and Piotrków (1890-1904) before serving as member of the Governing Senate from 1904 until his death in 1911.

What makes his case worse closer investigation is the fact that as a man of Baltic German origins and being married to a catholic wife, Miller's identity as a „Russian official“ was being questioned openly by Russian nationalists especially during the late crisis-riddled years of Tsarist Russia. His biographical background and his professional ties with Polish citizens kept Miller from advertizing popular concepts of „de-Polonization“ or „Russification“ as a remedy to the ongoing cultural and political struggles in Vistula Land. However, Miller at the same time had to assure himself and others, that he indeed was a loyal subject of the Tsar and fully devoted to the Russian imperial project.

For my presentation I propose to take a detailed look into how Miller coped with the huge range of expectations he faced from various social groups, his colleagues, friends and family. Taking into account archival sources from Moscow and Warsaw, where his voluminous unpublished diaries and memoirs as well as his private and official correspondence are stored, my aim is to reconstruct the narratives and discursive strategies with which the Tsarist official tried to present a coherent identity both to himself and to others. Furthermore, I will take a look at his broad personal network and describe, how the interaction with Russian and foreign influences formed his professional personality as well as his outlook on the Tsarist society.

In order to put Miller's biography into context, I will compare his career trajectory and his personal development with those of fellow Russian officials of his time. Finally, a look at the biographies of higher officials in other European Empires might reveal, to what extend the mindset and the professional influences on the Russian civil service was part of an international „network of ideas“ in the late 19th century.



Abdulhamit Kirmızı

Associate professor of history (Istanbul Şehir University)

Proportional Representation in the Ottoman Provincial Administration

The idea that the civil service should represent all the groups that make up the society seems to have emerged simultaneously with the reconstruction of the state apparatus and vast expansion of the public bureaucracy in the provinces of the Ottoman Empire in the midst of the nineteenth century. The assumption is that Christians, mainly Armenians and Greeks, ought to have the same proportional representation in the modern Ottoman bureaucracy as they have in the society as a whole.

My paper will deal with the circulation of this idea of representative bureaucracy. Was improving representativeness of government bureaucracies a global phenomenon concerning other contemporary empires? Why were European Powers concerned with the under-representation of Christians in the Ottoman provincial administration? What were the arguments of European pressure to increase non-Muslim representation in the Ottoman bureaucracy and how was the reaction of the Ottoman elites? How was this development debated and what were the internal dynamics heating the public debates on proportional representation? How was the presence of Christian provincial administrators legitimized in a modernizing Muslim empire, where Islamic legal principles and the moral authority of religious scholars still influenced legislation? How did public reaction vary in time?

While there were thousands of high and low ranking Christian and Jewish provincial officials in the Ottoman Empire, how was the case in contemporary multi-ethnic/multi-religious empires, such as the British, German, Austrian and Russian empires? What were the proportions of provincial officials belonging to different ethnicities or religious denominations other than that of the ruling elites of these empires? Did a similar religious, ethnic and linguistic diversity exist in bureaucracies of other monarchies of that era? My research will compare the experience of these monarchies to identify such similarities and differences in their employment policies in provincial administration to detect the circulation of the idea of ethnic and religious representation in the civil administration. I will draw synchronic comparisons from the "minorities" (or, to put it more correctly, those who do not have the dominant religious/ethnic identities or affiliations) in other imperial bureaucracies. Comparing the place and proportion of non-Catholics in the Austria-Hungarian bureaucracy, non-Protestants in the German, non-Orthodox officials in the Russian administrations would be fruitful for the interpretation of the case of non-Muslims in Ottoman provincial administration and contribute to studies inspired by the concept of "circulation."



Nico Randerad

Assistant professor of [European history](#) (Maastricht University)

Discussant/discutant

Session 3 - Circulation of practices/Circulation des pratiques



Ligia Livadă-Cadeschi

[Professeur d'histoire](#) (Université de Bucarest)/[chercheuse](#) (Institut d'études sud-est européennes)

Les attributions sanitaires des administrations départementales et locales roumaines de 1874 à 1910. Modèles européens et réalités autochtones

L'intervention que nous proposons concerne un aspect particulier des attributions des préfets et des administrations locales, la santé et l'hygiène publique. Médecine et hygiène sont des voies privilégiées de pénétration des influences occidentales en Roumanie, dans la mesure où elles restent jusqu'aux dernières décennies du XIX^e siècle des produits d'importation. Après 1857 et 1866, les accords gouvernementaux franco-roumains qui permettait aux élèves de l'École nationale de médecine et de pharmacie de Bucarest de faire une cinquième année d'études à la Faculté de médecine de Paris, afin d'obtenir le titre de docteur en médecine, a permis la création et le développement du corps médical autochtone et ultérieurement de l'enseignement médical supérieur roumain.

Se développant à l'initiative de l'État et bénéficiant d'un large appui de sa part, la médecine roumaine de l'époque se cantonne prioritairement dans le domaine de la médecine publique, qui non seulement prévaut sur la pratique libérale de la médecine, mais en entrave dans une certaine mesure l'essor. Le corps médical est constitué en majeure partie de médecins publics. Leur position d'« auxiliaire technique de l'administration », la tradition des

soins médicaux gratuits et l'excessive pauvreté, notamment, des milieux ruraux contribuèrent de façon significative à fonctionnariser le médecin.

En Roumanie, à partir de 1831-1832, la santé publique relève des attributions du ministre l'Intérieur. Les médecins publics sont mis sous son autorité; pour s'acquitter de leurs attributions (la vaccination, les épidémies, la salubrité des habitations, l'assainissement des localités, etc.), les médecins de département et de circonscription sanitaire devaient collaborer avec les intendants, les représentants du gouvernement dans le territoire. En 1862, sont mises en place deux structures consultatives du ministère de l'Intérieur, la Direction sanitaire et le Conseil médical supérieur. La même année apparaît dans les lois communales l'institution du préfet, selon le modèle français. Le préfet était le commissaire du gouvernement auprès du conseil du département, en exécutant ses décisions en tant que le chef de l'administration départementale. Le préfet nommait, avançait ou licenciat les fonctionnaires départementaux, y compris les médecins publics.

La première loi sanitaire, de 1874, consacra tous ces principes. Le ministère de l'Intérieur reste l'autorité supérieure de toute l'organisation sanitaire du pays ; l'exécution des attributions spécifiques était à la charge des préfets et des maires. Les Conseils communaux et départementaux assuraient le financement de l'activité médico-sanitaire, sélectionnaient, nommaient et indemnisaient le personnel médico-sanitaire. Les conseils sanitaires (au niveau central ou local) n'avaient qu'un rôle consultatif ; pour mettre en place des mesures sanitaires concrètes, ils sollicitaient, selon le cas, l'intervention du maire, du sous-préfet, du préfet ou du ministre de l'Intérieur.

Les enjeux idéologiques de la médecine publique et le rôle du service sanitaire dans l'État moderne apparaissent nettement dans la législation sanitaire. Dans la pratique cependant, la mise en œuvre d'une législation parfaitement européenne et moderne s'avère souvent malaisée et incomplète. Un aspect insuffisamment mis en évidence, mais qui apparaît dans la quasi-totalité des textes de ce genre, est le caractère consultatif des organismes sanitaires subordonnés au ministre de l'Intérieur. Pour ce qui est des mesures sanitaires, elles sont appliquées avec le concours des médecins et des conseils d'hygiène, par les préfets et les comités permanents des districts ou par les sous-préfets et les maires des localités, sur la base d'instructions émanant du ministre de l'Intérieur. Tous ces fonctionnaires exécutent, prennent des mesures, donnent des permissions. Les décisions du Conseil sanitaire supérieur ne deviennent exécutoires qu'après avoir été approuvées par le ministre de l'Intérieur, lequel a le droit de les accepter ou de les refuser. Ces formules reviennent dans toutes les lois sanitaires entre 1874 et 1910. On pourrait ajouter aux limites de ces lois, le recrutement du personnel médical et sanitaire et la distribution des fonds locaux nécessaires à l'application de la politique sanitaire du gouvernement par des personnes dépourvues de toute compétence médicale.

Son rôle consultatif met le médecin dans une position subalterne par rapport à l'administration. Les tensions entre les médecins et les autorités locales ou centrales étaient quasi permanentes. Leurs échos touchent parfois le parlement même, accusé par les médecins d'avoir promu une législation sanitaire incomplète, dépourvue des mécanismes de control et de sanction. Les médecins dénoncent aussi les logiques temporelles différentes selon lesquelles fonctionnent le système sanitaire et les administrations locales. Alors que le système sanitaire opère, pour enregistrer des résultats concrets, avec des générations et des décennies, les administrations locales pensent en termes de cycles électoraux et de résultats immédiats.

L'État roumain moderne a repris partiellement le modèle législatif français, mais il essaya de compenser le caractère consultatif des institutions sanitaires et hygiéniques en intégrant celles-ci dans l'appareil administratif. À la différence de l'État français, l'État roumain tend à s'impliquer davantage dans l'œuvre de gestion de la santé et, implicitement, de l'hygiène publiques. Le décalage entre la norme et la pratique et les tensions entre les médecins publics et les représentants des administrations à différents niveaux restent pourtant constantes jusqu'en 1910, à l'adoption d'une nouvelle loi sanitaire, qui assurait une certaine autonomie, y compris financière, au service sanitaire.

À partir de ces considérations, nous nous proposons une analyse à deux niveaux : d'un côté, les attributions des préfets, des sous-préfets et des maires conformément aux lois des communes et aux lois sanitaire (qui ne sont pas toujours tout-à-fait concordantes !) ; d'autre côté, les réactions des médecins, assimilés eux aussi aux représentants de l'État dans le territoire, en raison de leurs rapports contractuels avec les administrations des départements et

des communes. Les sources envisagées seront les lois et les réglementations sanitaires, les lois des communes urbaines et rurales, les rapports administratifs des médecins publics ou leurs prises de positions dans les publications périodiques du service sanitaire.



Antoine Renglet

Enseignant-chercheur (Lille 3 & Université catholique de Louvain)

La police française ne doit pas se faire à l'allemande ». Le rôle des préfets dans l'organisation et le fonctionnement des polices urbaines dans les départements belges et rhénans (1800-1814)

Entre 1800 et 1814, les préfets sont des acteurs incontournables du bon fonctionnement des rouages institutionnels centralisateurs de l'État napoléonien. Dans les départements de la Belgique et de la rive gauche du Rhin plus particulièrement, ils contribuent à l'intégration à la République, puis à l'Empire, de contrées longtemps réputées insoumises.

Parmi les nombreuses compétences qui leur sont dévolues, la surveillance de la police des villes occupe une importante partie de leur travail. Pour que la police des villes de l'Empire français puisse incarner la modernité post-révolutionnaire, la plupart des préfets des départements annexés déploient, en effet, une activité intense. Selon les lieux, ils façonnent les polices municipales de manière très indépendante par rapport au pouvoir central. À l'instar des dispositions prises par Desmousseaux dans l'Ourthe, les mesures décidées pour réformer les polices des villes vont parfois très loin. Ainsi, souvent, les préfets parviennent à imposer leur choix de candidats pour les postes de commissaires de police. Ils décident du nombre et de la qualité des subalternes, exigent l'usage de l'enregistrement, contresignent et amendent les arrêtés des maires, etc. Dans un tel contexte, l'importation du modèle policier français, longtemps décrit comme la transposition d'une matrice immuable et homogène, se révèle plus complexe et doit être réévaluée dans les territoires annexés où les traditions des polices communales, d'une part, et de la gute Policey, d'autre part, sont restées très vives jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Tant l'historiographie de la police que celle de l'administration napoléonienne ont peu insisté, jusqu'à récemment, sur le rôle des préfets dans l'organisation et le fonctionnement des institutions locales. Les points d'ombres demeurent pourtant nombreux dès lors que l'on soulève quelques questions abordant leurs activités, notamment celles relatives à la surveillance des polices urbaines. Quel rôle ont-ils joué dans l'implantation, l'organisation et le fonctionnement des polices municipales dans les départements annexés ? Ont-ils agi en totale indépendance par rapport aux autorités parisiennes tout en soumettant à leur domination les pouvoirs locaux ? À partir de 1808, comment ont-ils partagé leurs compétences avec les commissaires généraux (Anvers) et les commissaires spéciaux (Mayence) ? Par-delà la mise en exergue de modèles ou traditions soi-disant opposés, notre communication souhaite évaluer la manière dont certains préfets ont su récupérer et adapter des structures policières et des pratiques d'ordre public héritées des régimes précédents. Elle ambitionne de mettre en évidence, dans une perspective transnationale, leur contribution dans les emprunts et les échanges entre différentes cultures policières.

Reposant sur un croisement des archives centrales, départementales et municipales, l'analyse abordera, dans une optique comparative, plusieurs villes des départements belges et rhénans, en particulier Anvers (Deux-Nèthes), Bruxelles (Dyle), Coblenche (Rhin-et-Moselle), Liège (Ourthe), Mayence (Mont-Tonnerre) et Namur (Sambre-et-Meuse). Elle s'inscrit également dans le sillage de l'historiographie récente de l'administration napoléonienne (I. Moullier) et de la police (V. Denis, A. Lignereux, C. Denys).



Brecht Deseure

Postdoc researcher (Universität Passau & Vrije Universiteit Brussel)

Prefects as transnational mediators. Local identity and artistic policy in Antwerp and Brussels (1799-1814)

Transnational perspectives have only recently started to gain ground in academic research on the 'neuf départements réunis', present-day Belgium. As annexed territories, their history under French rule has mostly been written from a traditional national perspective focusing on mutual differences between 'the Belgians' and 'the French'. Consequently, the representatives of the central government have mostly been described as foreign agents operating in an alien, if not hostile, environment. Yet the prefects were anything but the semi-colonial cultural imperialists figuring in Michael Broers's work on Italy. In reality their administration often bespoke of a concern to mediate between local or regional and national identities. This contribution will focus on the artistic policies pursued by the prefects of the Deux Nethes and Dyle departments. The economic and cultural legacy of the sixteenth and seventeenth-century 'golden age' constituted a strong component of civic pride and local identity in cities such as Antwerp and Brussels. Via historical narratives displayed in speeches and ceremonial, and via their patronage of local art schools, the consecutive prefects of the Deux Nethes and Dyle departments conspicuously targeted such local and regional identities. Linking these identities to the French administration proved an efficient tactic for popularizing the regime. Analyzing prefectorial policies in the Belgian departments from a transnational angle therefore adds considerably to a correct understanding of consular and imperial rule.



Matthijs Lok

Assistant professor of modern European history

Discussant/discutant

Session 4 – Circulating Napoleonic prefects/Circulation de préfets napoléoniens



Aurélien Lignereux

Maître de conférences en histoire contemporaine (Institut d'études politiques de Grenoble)

Un capital impérial. Le retour des fonctionnaires napoléoniens expatriés dans la France des traités de Paris

Qu'est-il resté du Grand Empire après son effondrement en 1814 ? Rien ou si peu, à part des rêves ou des rancœurs et tout un patrimoine immatériel de gloire, a-t-on souvent répondu. Dans le cadre d'une historiographie focalisée sur la personne de Napoléon, l'expansion continentale a été volontiers réduite à une aventure ou une épopée personnelle et militaire sans guère d'incidences sur le développement ultérieur de la France. C'est passer sous silence l'expérience de tous ceux qui ont bâti cet empire. Voilà 25 ans désormais que des chercheurs internationaux s'emploient pourtant à rompre avec l'idée que l'État impérial, c'est l'empereur. Cette New Napoleonic History a, entre autres mérites, mis en évidence le legs durable de l'épisode napoléonien sur le devenir des territoires européens qui avaient été soumis aux codes et aux lois de la France, en insistant sur la part qu'avaient prise le personnel autochtone lors des restaurations, et non sans ellipses.

Cette dynamique contraste avec la situation française, qui a pâti d'une rigidification de la césure de 1815. En tant que groupe, les vétérans civils de l'empire n'ont guère attiré l'attention. Les savoirs qu'ils ont pu retirer de leurs affectations européennes ont dès lors échappé à toute investigation ; au mieux s'est-on contenté de reprendre le bilan général que certains ont dressé

de leurs années napoléoniennes dans leurs Mémoires. Or n'ont-ils pas cherché à valoriser leur expérience de l'empire, fût-ce dans une France redevenue royaume ? Nous nous proposons donc d'étudier l'usage qu'ils ont fait de leur capital impérial. Ce terme a une double composante : d'une part, il renvoie à la notion de capital social, pour désigner ainsi le réseau de relations nouées durant le service impérial ; d'autre part, il est aussi à comprendre comme un ensemble de savoirs et de savoirs-faires, acquis ces années-là, et qui peut être réinvesti comme des connaissances utiles dans la sphère professionnelle présente. D'anciens fonctionnaires impériaux s'en sont appuyés même pour s'autoriser d'une légitimité d'expertise afin de peser dans le débat public.



Martijn van der Burg

Assistant professor of cultural history (Open Universiteit)

The circulation of napoleonic (sub)prefects: a tool of conquest? The Dutch and North-German departments of the Napoleonic Empire, c.1810-1815

In the summer of 1810 the Kingdom of Holland and Northern-Germany were conquered by Napoleon and plans were made to integrate these territories into the Empire as French departments. For the Napoleonic regime, the implementation of the prefectural system was of the utmost importance. Similar to the other French departments, a system of civil administration was established consisting of prefects, subprefects and maires. In contrast to local tradition, it introduced a system of a one-headed government at every level of the administration.

The prefects had a pivotal role as agents of the central state in the regions: Napoleonic prefects have been called by Stuart Woolf one of the 'tools of conquest'. But still, rather little is known about the actual workings of the Napoleonic departmental administration, in particular in the annexed departments, which is surprising, given its crucial role in the attempts to integrate France and Europe into a uniform Napoleonic Empire. The historical image of imperial prefects was often one-dimensional. Napoleonic prefects have been depicted as almost completely autonomous 'little emperors' or, conversely, as mere instruments of the central state. New scholarship suggests that, in fact, prefects were no 'little emperors', nor passive state agents. They had to balance personal, local and national interests.

One possible way to use the prefects as a 'tool of conquest' was to circulate prefects. In the Northern part of the Empire, the introduction of the prefectural system raised the question whether or not foreign prefects should be appointed. The level of circulation could be an instrument in the integration process. Choosing French prefects had the advantage that they could speed up the integration process. But at the same time, only sending French prefects could discourage present and future civil servants. This would be counterproductive in the integration process. It is telling how the new administration tried to find a balance between, on the one hand, firming its grip via French officials and, on the other hand, entrusting authority to local prefects.

Experiences from other parts of the Empire were used in the Northern Empire. Especially the previous integration of the Belgian departments and the Rhineland served as a stepping stone for the 'réunion' of the Netherlands and Northern Germany. Also the experiences in Northern Italy influenced the ways in which the Napoleonic regime tried to incorporate newly acquired territories. Not seldom, men who had served the Emperor as government officials in Southern and Central Europe were sent to the North. They personify the French ambitions. This paper will uncover the different patterns of circulation of (sub-)prefects in the Dutch and North-German departments, as well as analyze to what extent these patterns of circulation of officials (prefects, subprefects and other administrators) affected the integration process. Also their careers in postnapoleonic Europe will be highlighted.



Valentina Dal Cin

Enseignante-chercheuse (Université de Vérone & Istituto italiano per gli Studi Storici)

Poser sa candidature à l'époque napoléonienne : de la supplique au nouveau modèle de Curriculum Vitae

À travers un étude des demandes d'emploi de la période napoléonienne, notamment aux fonctions de préfet/sous-préfet – prefetto/vice-prefetto – intendente/sotto-intendente, cette intervention se concentrera sur un moment de transition, qui conduit de la supplique d'ancien régime au curriculum vitae de l'époque contemporaine.

On s'interrogera sur la structure des demandes d'emploi en adoptant un approche comparatif, qui prend en considération les « trois Italies » napoléoniennes : les départements réunis, le Royaume d'Italie et le Royaume de Naples. Par conséquent, on essayera de retracer l'utilisation de formules stéréotypées – décrites par Micheal Broers comme un héritage baroque qui témoigne de l'échec de l'amalgame dans la péninsule italienne – tout comme la référence aux études, aux connaissances et aux emplois exercés auparavant. En même temps, on prendra en considération la présence dans les dossiers de lettres de recommandation, qui permettent de reconstruire les réseaux sociaux qui soutenait une candidature.

Une comparaison entre les fonctionnaires français employés en Italie et les fonctionnaires locaux, issus de régions avec des traditions politico-administratives différentes, permettra d'envisager une reconsidération du schéma interprétatif de l'Europe napoléonienne (« inner empire », « outer empire » et « intermediate zones »). Face à l'image d'une Italie pour la plupart imperméable aux nouvelles logiques de fonctionnement de la bureaucratie introduites par les Français (fondées sur la séparation entre la sphère privée et la sphère publique), on visera à mettre en lumière une situation plus contradictoire. Malgré une certaine persistance de la rhétorique traditionnelle, la circulation d'un nouveau modèle de candidature permettra de fournir un cadre général plus nuancée. En même temps, cette analyse permettra de se plonger dans le rapport entre les élites locales qui souhaitaient s'engager dans l'administration et le gouvernement napoléonien.



Anna Klimaszewska

Assistant professor of legal history

Discussant/discutante

Conclusions



Nico Randeraad

Assitant professor of European history

Maastricht University

Nico Randeraad's research deals with 19th and 20th century European history. He focuses on administrative history in the widest sense, from the social history of civil servants to administrative architecture and from the intellectuals roots of welfare policies to the real workings of public administration. Nico Randeraad is currently engaged in various research projects on transnational history. His publications include: *Authority in Search of Liberty: the Prefects in Liberal Italy* (1993); *Autorità in cerca di autonomia. I prefetti nell'Italia liberale* (1997); *States and Statistics in the Nineteenth Century. Europe by Numbers* (2010).

INFORMATION

Organising committee/Comité d'organisation



Pierre Karila-Cohen

Professeur d'histoire contemporaine
Université Rennes 2 et Institut Universitaire de France
(pierre.karila-cohen@univ-rennes2.fr)



Martijn van der Burg

Assistant professor of cultural history
Open Universiteit
(martijn.vandenburg@ou.nl)

Conference venue/salle de conférence

Open Universiteit (Studiecentrum Brussel) > Pleinlaan 2, 1050, Brussel, Building B

Information:

- **OU@VUBrussel** > [Google Maps](#)
- **Transport** > [Plan & Train/Tram/Bus Connections](#)
- **Campus** > [Map/plan](#)
- **Restaurant 6 dec.** > **Le Quartier Latin**, 212 Boulevard Général Jacques (next to *Station Etterbeek/à côté de Etterbeek Gare*)
- **Directions restaurant Le Quartier Latin** > [Google Maps](#)

Support/soutien

OU - Open Universiteit, Faculteit Cultuur- en Rechtswetenschappen
Tempora - Laboratoire de sciences historiques, Université Rennes 2
IUF - Institut Universitaire de France

